

25 – QUESTIONS DIVERSES

1. Pourquoi n'avez-vous pas répondu aux questions posées lors du dernier CM du 29 septembre 2021 ?

Je me permets de vous rappeler les dispositions du règlement intérieur notamment l'article 5 concernant les questions orales :

« Les conseillers municipaux peuvent adresser à Madame Le Maire par mail à contact@mairie-evinmalmaison.fr ou dgs.evinmalmaison@gmail.com, 48 heures au moins avant une séance du Conseil Municipal, des questions qui portent sur des sujets d'intérêt général. Les questions déposées après l'expiration du délai susvisé sont traitées à la séance ultérieure la plus proche.

Elles ne donnent pas lieu à des débats, sauf demande de la majorité des conseillers municipaux présents.

Lors de cette séance, Madame le Maire ou l'adjoint délégué compétent répond aux questions posées par les conseillers municipaux.

Madame le Maire peut choisir de répondre aux questions lors du prochain conseil municipal.

Si le nombre, l'objet, l'importance ou la nature des questions orales le justifie, Madame le Maire peut décider de répondre lors d'un prochain conseil municipal. Les questions orales sont traitées en fin d'ordre du jour. »

Il est certain que vu le contexte à savoir l'absence de votre groupe en présentiel à la séance cette disposition du règlement a été appliqué en toute légalité. De plus si j'ai bien compté, sur les 36 questions posées ce jour, la grande majorité 25 sont celles posées pour le 29 septembre. Les réponses seront donc apportées en fin de séance.

SECURITE

1. De plus en plus d'accidents se produisent sur la pénétrante (le dernier datant de ce week-end) – Où en est le projet de radar ? D'autres solutions sont-elles envisagées ?

Le dossier est en cours, Mr LIEVAL et moi-même avons rencontré les membres en charges de la voirie du conseil départemental en date du 18 novembre. La pose d'un radar a été validé et nous restons dans l'attente du calendrier. De plus il a été demandé à ce dernier de nous accompagner pour faire des propositions d'aménagement type feu rouge, rond-point et nous ne manquerons pas de revenir vers les évinois et évinoises concernés

2. Avez-vous prévu de repeindre les passages piétons ? Dans certaines rues ils deviennent complètement invisibles, ce qui devient dangereux pour les enfants et adolescents qui font la route à pied, surtout avec les jours qui ont bien raccourci. (Exemple : Rue Bizet, rue Raymond Renaux en autres ...)

Cela a été prévu, en vue de la rentrée les passages empruntés par les écoliers ont été repeint. A savoir celui devant Proxi, celui devant l'ex garage Peugeot, devant la mairie, devant le crédit mutuel et devant la place Salengro. En plus il en a été de même pour la rue Octave Legrand. Il est certain que la municipalité souhaite continuer ces travaux mais malheureusement la charge de travail et les conditions climatiques ne sont pas réunis pour mener à bien les peintures

3. Certains quartiers de la ville ne sont plus éclairés (ex : Cité Cornuault, rue Raymond Renaux, rue de Tournai, rue de la Longue Fourrière...), ce qui pose des questions de sécurité. Des travaux devaient être effectués avant la fin de l'année et pourtant, beaucoup de rues restent sans éclairage.

Vous nous interpellés sur l'éclairage public comme vu lors d'un dernier conseil ou en commission le projet est en cours. Le marché a occasionné du retard. Dans l'attente une entreprise a été mandaté pour mener des réparations.

4. Dans le quartier de la résidence Raymond Renaux, un vrai trafic de drogues à la vue des riverains s'est installé ; que comptez-vous faire ? de même, dans ce même quartier, la vitesse des véhicules est un véritable danger, notamment aux heures des entrées et sorties de l'école BLUM ; qu'est-il envisagé de faire ?

Je n'ai eu aucune remontée concernant le trafic de drogue toute fois suite à votre interpellation les forces de police dument compétentes ont été averti. Concernant les problèmes d'entrée et de sortie au niveau de l'école, un agent est

missionné sur place dans la mesure du possible. Et je profite de ce conseil pour appeler chaque parent et chaque automobiliste à la vigilance.

5. Nous remarquons que le revêtement de la rue Basly, notamment entre la Mairie et la rue Zola se dégrade rapidement avec des ornières qui se creusent. Avez-vous prévu de réaliser sa réfection rapidement ?

Pour la rue Basly au niveau crédit mutuel, sa réfection est prévue. Concernant la rue Zola, cela sera fait quand les conditions climatiques seront adaptées.

6. Durant l'été et encore régulièrement durant cet automne, les quads ont encore envahi notre zone verte de l'ancien terri. Ces engins peuvent aisément rentrer par le sentier jouxtant l'entrée du site de la société STB. Pourriez-vous envisager de remettre en place des gros rochers pour empêcher leur passage à ce point d'entrée ? De plus, où en est l'installation de la vidéo-surveillance pourtant votée en 2020 ?

Comme évoqué lors du CM du 29 septembre suite à la cellule de veille, il est certain que la présence de QUAD a fortement marqué la période estivale mais moins à ma connaissance durant la période automnale. Je profite de votre interpellation pour rappeler quelques éléments :

J'étais en relation avec les habitants gênés par le bruit et à la fois avec les forces de police je rappelle notamment aux administrés qui nous écoutent qu'il ne faut pas hésiter à appeler le 17. Car depuis la cellule de veille de mai et cela a été confirmé à celle de Septembre les forces de police peuvent mobiliser des moyens supplémentaires face à ce fléau.

Concernant la vidéo protection, le poteau a été installé vendredi dernier, l'installation des caméras aura lieu en début d'année sachant que nous sommes dépendant des délais de commande.

7. Serait-il possible de poser un miroir dans la rue Lamendin au carrefour de la rue St Exupéry, afin d'améliorer la visibilité ? est-il possible également de réparer le miroir dans la rue Basly (angle de la rue Schaffner) ?

Comme indiqué un stop a été posé. A la rue Schaffner, le miroir a été réparé. De plus a été prévu les installations suivantes : Intersections rue Dr Piquet et rue Basly, Rue bizet et rue Basly et enfin rue Jean Jaurés prolongée.

8. Nous aimerions savoir où en est votre réflexion concernant la rue Zola. Les résultats du radar pédagogique sont-ils exploitables au vu de son dysfonctionnement ? avez-vous pu recevoir les habitants comme annoncé début juin pour évaluer la situation ?

Ne serait-il pas judicieux de mettre le radar dans l'autre sens pour mesurer la vitesse des véhicules qui arrivent d'Ostricourt et présentent une plus grande vitesse ?

Vous m'interpellez sur la rue Zola, comme indiqué avec les usagers concernés avec lesquels nous échangeons, il semblerait que le radar ne soit pas fonctionnel. Des devis sont en cours pour une nouvelle installation. L'implantation de ce dernier est prévu de la sorte en fonction de l'arrivée d'électricité. On ne peut donc pas le mettre de l'autre côté.

9. Ecole DOLTO : une liste de travaux de mise en sécurité vous a été transmise à la suite du dernier conseil d'école (oct 2021), des travaux ont été lancés mais il en reste encore quelques-uns ; de plus, la directrice de l'école DOLTO a sollicité à de nombreuses reprises le PV de la dernière commission de sécurité (qui date de l'an dernier) mais ne l'a toujours pas reçu. Aussi, des poubelles non transparentes ont été installées aux abords de l'école mais devaient être rapidement enlevées, sur demande de l'inspecteur d'académie (en raison du plan VIGIPIRATE) mais cela n'a pas été fait. De plus, le grillage le long de la cour (côté Gino SANNA) est régulièrement vandalisé, ce qui pose des problèmes de sécurité pour les enfants ; les parents d'élèves ont proposé l'édification d'un mur (qui pourrait être peint pour mettre plus de gaieté dans la cour) afin de résoudre ce problème. Quelle décision avez-vous prise à ce sujet ?

Pour l'école DOLTO, outre la question de la réfection de la cour évoqué lors de ce conseil en question 21 et comme évoqué en commission travaux hier. Nous avançons avec la directrice et un point sera fait au niveau du prochain conseil d'école.

Un rappel sera fait pour la tenue du gilet jaune des agents

EDUCATION

1. La mairie a-t-elle prévu de s'impliquer et entamer des démarches pour trouver un ou une remplaçante à l'orthophoniste qui a quitté le cabinet d'Evin ? Elle laisse des patients sans réelle solution surtout que les autres cabinets aux alentours, les mettent sur liste d'attente.

Vous m'interpellez concernant, je vais vous lire la question – « ... » La municipalité déplore le départ de la praticienne de la commune – Sachez que Mme **BENVAREK** ? continue d'exercer. Les praticiens disposent d'une total liberté sur le choix de leur lieu d'exercice – La municipalité n'a aucun pouvoir

2. Pourriez-vous nous préciser quels sont les travaux de mise en sécurité et de conformité qui ont été réalisés dans les écoles cet été ? il nous a été précisé en commission travaux que les travaux liés aux portails et préaux des écoles Blum et Meresse n'avaient pas pu être effectués durant les vacances (contrairement à ce qui avait annoncé avant l'été), quand vont-ils démarrer ?

Vous m'interpellez sur les travaux de mise en sécurité dans les écoles durant l'été – ce point a été évoqué en commission travaux et porté sur de la mise en sécurité et conformité.

Concernant les travaux de portails et de préaux comme évoqué, les fournisseurs rencontrent des difficultés d'approvisionnement suite à la crise économique en lien avec la covid 19. Nous souhaitons mener à bien ces travaux au plus vite notamment en période de vacances scolaire – nous serons fixé prochainement.

3. Qu'en est-il des réunions pour l'avancée du dossier de labellisation du centre Gino Sana – Nous n'avons aucune communication à ce sujet ?

Le dossier est en cours, des échanges ont eu lieu avec des partenaires comme la CAF nous communiquerons en temps utile

COMMUNICATION

1. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour communiquer sur le changement de fonctionnement de la cantine. Les parents ont le droit d'être informé. D'ailleurs seule une communication sur la page Facebook de la ville a été faite, pensez-vous avoir touché toutes les familles dont les enfants vont à la cantine ? Vu que les parents qui appelaient directement en mairie ne recevaient plus de réponse une fois cette publication en ligne ...

Pour clarifier la situation, les appels en mairie ont été très peu nombreux, moins d'une dizaine. Les principales remontées ont été exprimés sur les réseaux. Nous communiquons par ce biais – sachant que les parents peuvent et ont interpellés Gino Sanna.

Devons-nous rappeler qu'il y a lieu la réunion cantine avec des représentants de parents d'élèves, des DDEN, des représentants - Bref la municipalité et est resté dans la communication et dans l'écoute

2. Nous aimerions également savoir si les fiches bilans remplies par les animateurs de la cantine peuvent être mises à la disposition des familles ?

En effet dans le cadre de la gestion de la restauration scolaire, nous avons mis en place plusieurs outils pour s'assurer de son bon déroulement et de sa bonne gestion. Vous évoquez notamment la fiche de suivi remplie par chaque agent il s'agit d'un document interne non communicable en revanche depuis sa mise en place un point est fait lors de la commission cantine ou du groupe menu.

3. Des parents aimeraient avoir accès à l'ensemble des réponses données lors du sondage effectué l'an dernier sur la mise en place du centre de loisirs en journée durant les (petites) vacances scolaires.

Cela n'est pas envisagée je vous rappelle que nous avons reçu une trentaine de questionnaire, cela corrobore les réponses obtenues lors du précédent mandant la demande n'est pas suffisante pour mettre en place ce service.

4. Comment est-il possible que certaines personnes soient informées des dates de commissions et des conseils municipaux avant que les élus de l'opposition ne soient au courant ?

En date d'aujourd'hui les dispositions légales sont respectées je ne vois pas à qui vous faites allusion. D'ailleurs dès qu'en commission, un membre de votre groupe sollicite la date du prochain CM il a la réponse immédiatement.

5. Pourquoi certaines associations bénéficient d'une publicité plus importante que d'autres par la Mairie ? ex : les actions portées par l'association Quartier Libre, la piste de luge gérée par Evidanse a fait l'objet d'affiches et de flyers remis aux enfants... alors que les actions menées dans le cadre du week-end du Téléthon n'ont fait l'objet que d'un petit encart dans le bulletin municipal et d'une publication Facebook ?

Vos propos ne sont pas justes – les actions que vous évoqués sont des actions municipales L'action de la luge est une action proposée à toutes les associations participant au village de Noël une seule c'est porté volontaire.

De même la commune a été partenaire du téléthon, une communication sur Facebook a eu lieu le 29 novembre et un affichage a été fait sur le tableau. De même aucune remarque de la présidente sur le sujet bien au contraire – L'amicale de donneur du sang a salué noter partenariat et la communication a été géré selon sa volonté.

La communication aide l'ensemble des associations dans leur démarche de communication ; pour les copies, la diffusion sur le panneau lumineux ou sur le Facebook.

6. Où en est le projet de site Internet de la Ville après plus d'un an et demi de refonte ?

Le projet est en cours même s'il a pris du retard et nous le regrettons.

PROPRETÉ et ENVIRONNEMENT

1. Un riverain nous informe que le terrain de tennis reste éclairé jour et nuit – dans quel but ?

J'ai découvert ce point en vous lisant et après vérification cela n'est pas le cas. La municipalité n'a aucunement validé cela - seul reste allumé l'éclairage public durant la nuit.

2. Des dépôts sauvages ont été enlevés le long de la boucle des 3 cavaliers ce qui est une bonne chose pour notre environnement. Cependant une cuve qui a été balisée est toujours présente depuis pas mal de temps. Quelle est la problématique pour ne pas avoir procédé également à son enlèvement ? de plus, pour votre information, des tôles d'amiante se trouvent à proximité de ce lieu.

J'ai saisi les services de l'agglomération compétent dès que la mairie a été alerté depuis le 8 octobre la situation est réglée.

3. On constate dans des différents quartiers et résidences que certaines parties de pelouse tardent à être tondues, nuisant ainsi à l'image de notre commune. Plusieurs riverains ont d'ailleurs fait parvenir une réclamation en mairie, information également relayée par un article récent de la Voix du Nord. Comment sont planifiés les travaux d'entretien des espaces verts à la charge de la commune ? Y a-t-il des difficultés pour établir un suivi régulier de cet entretien ? pourquoi devoir faire appel à des prestataires extérieurs alors que nous bénéficions d'agents communaux ?

Comme évoqué à de multiples reprises cette année a été exceptionnelle et propice à la prolifération des herbes en périodes estivales – période durant laquelle des agents posent congés. Une planification existe est a été revue récemment. Nous avons reçu des sollicitations mais certaines parcelles ne sont pas rétrocédées à la commune notamment la résidence marguerite Yourcenar et jusqu'à ce soir Anne Franck

De même avec les agents concernés nous sommes en discussion avec les bailleurs pour l'entretien des voiries notamment SIA et les échanges sont en cours avec Maison et cité pour la cité Cornuault, citée dans l'article de presse

Vous évoquez l'article paru en septembre, la délégation à un prestataire a été étudié il y a 2-3 ans et vu les coûts cela n'a pas été réalisé comme indiqué des solutions sont à l'étude et seront présentés en commission.

Enfin comme indiqué lors du dernier conseil, je le répète, j'invite chaque administré à désherber devant chez lui, certaines communes ont également pris des arrêtés sur le sujet.

4. Pour le carnaval de la ville, les 3 pots de fleurs à proximité du stade ont été désherbés – Il est dommage que les 3 autres situés au début de la rue Lamendin n'ont pas subi le même sort. Est-ce du ressort de la mairie ?

Vous m'interpellez sur les pots de fleurs installés de la rue Lamendin, les travaux d'aménagements paysagers ne sont pas réceptionnés. Comme indiqué en commission travaux hier soir, le maître d'œuvre s'est engagé à faire les travaux.

5. Est-il possible de faire quelque chose pour le nettoyage de la façade de l'immeuble situé face à la mairie et accueillant la Poste ?

Oui comme déjà indiqué, des courriers ont été envoyés au bailleur dans ce sens mais il n'a pas la visibilité sur les travaux possibles.

6. Dans la rue Lamendin, sur le terrain proche du stade, des palettes ont été déposées par une entreprise ; de même sur le parking du stade et du marais, de nombreux déchets d'entreprises sont entreposés ; qu'est-il envisagé de faire ?

Vous évoquez les déchets laissés par les entreprises dans le cadre des travaux de la rue Lamendin nous en avons connaissance et les entreprises ont été alertées. Elles se sont engagées à faire le nécessaire.

7. Quelle est la politique portée notamment par l'Adjoint à l'environnement quant aux questions environnementales qui sont nombreuses sur notre commune ?

La municipalité reste attachée sur la question environnementale même si ce domaine est vaste et complexe.

COMMERCES

1. La boucherie du centre-ville est fermée depuis pas mal de temps. Dans le cadre de votre politique commerciale, avez-vous entrepris des démarches pour connaître le devenir de cette surface qui reste propice à un projet commercial et qui offrirait ainsi plus de services de proximité aux administrés ?

Oui comme je l'ai déjà indiqué je suis en relation avec le bailleur à ce sujet – à ce jour le local reste commercial et nous ne manquerons pas d'aiguiller les personnes susceptibles d'être intéressées. Ce qui a été le cas récemment sans suite.

TRAVAUX

1. Certains riverains se posent la question de savoir si, dans le cadre du chantier Baytree, une sortie serait envisagée vers la Ressourcerie ? Avez-vous des informations sur l'état d'avancement du chantier et pouvez-vous nous les communiquer ?

Il n'y a pas de sortie vers la ressourcerie de prévue et je suis toujours en relation avec Baytree. Nous communiquerons, le dossier suit son cours.

2. Lors des averses pendant les élections du 27 juin dernier, il a été constaté que la toiture de la salle Dutilleul manquait d'étanchéité par endroits. Le souci a-t-il été réglé ? Si non, que comptez-vous faire ?

Oui un contrôle et le nécessaire ont été fait et à ma connaissance le soucis ne s'est pas reproduit au même endroit. Par contre la verrière à l'entrée pose encore soucis.

3. Y a-t-il une date prévisionnelle de fin de travaux pour la maison pour tous? Avant son ouverture, une visite de contrôle de la commission de sécurité a-t-elle eu lieu ? Le nombre d'extincteurs apposé est-il aux normes ?

Oui les travaux sont terminés même si de l'aménagement est encore à terminer. Comme indiqué en commission jeunesse il s'agit d'un lieu intergénérationnel ouvert aux jeunes la salle de gauche et la salle de droite sera réservé de manière générale aux associations et à diverses activités. Cela a d'ailleurs été évoqué avec les présidents d'association.

Oui je vous rassure les consignes de sécurité ont été respecté s'agissant d'une réhabilitation nous disposons d'un registre de sécurité avec 5 extincteurs d'installer.

4. D'après votre retour en commission Travaux (du mois de septembre), comment pouvez-vous ne pas être au courant que les pavés de la place Roger Salengro n'ont toujours pas été réparés alors que plusieurs élus de la majorité sont venus au marché aux puces de l'école Méresse ?

Le nécessaire a été fait

5. Est-il prévu de remplacer rapidement la boîte aux lettres cassée de l'école Méresse ?

Elle sera bien sûr remplacée

6. Qu'en est-il de la régularisation des rétrocessions de parcelles dans la rue Lamendin et Jaurès ?

Le dossier est en cours - le géomètre a rendu les plans et les services sont en lien avec les hypothèques.

SOLIDARITE

1. Comme aucun transport n'a été mis en place pour la vaccination de nos aînés faute de personnes habilitées - Est-il prévu d'habiliter une personne pour pouvoir effectuer des transports de personnes en toute sécurité ? Si non à quoi sert l'achat du Lodgy qui nous a été présenté pour le transport de personnes ? Si oui quand ? et dans quel but précis ?

Ce dernier est un véhicule municipal affecté aux déplacements divers - Il n'est pas prévu d'habiliter une personne pour le transport de personnes – nous l'avons étudié mais cela ne semble pas une piste à retenir vu les expériences des communes avoisinantes.

2. Beaucoup de communes aux alentours organisent ou ont organisé à nouveau le repas des aînés. Sur notre commune, il a été annulé en septembre pour cause de COVID. Or, des manifestations sont organisées dans la SAD. Pourriez-vous nous expliquer les raisons qui privent nos aînés d'un repas et d'un après-midi convivial ?

Alors cette question a fait l'objet d'une réponse en commission dès le mois de Septembre

Tout d'abord toutes les communes ne maintiennent pas leur repas des aînés au sein de l'agglo ont des communes ont annulés. Il est risqué de regrouper des personnes autant vulnérables et de leur demander de respecter les gestes barrières.

Question Diverse

Les délégations du conseil municipal consenties au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT disposent que le maire délégataire du conseil municipal est astreint à un devoir d'information périodique de l'assemblée délibérante puisqu'il est tenu de rendre compte, lors de chacune des réunions obligatoires du conseil, des décisions qu'il prend en vertu des délégations reçues.

Vous avez signé le 22 septembre 2021 un arrêté portant préemption d'un ensemble immobilier sur la commune. Pourquoi passer sous silence cette information au demeurant importante ?

La formulation de cette question aurait tendance à mettre en doute la transparence de la majorité. Or cette question de la préemption a fait l'objet d'une présentation en commission en présence d'un voir deux élus de votre groupe en date du 21 septembre et également en date du 7 décembre où le débat a pu avoir lieu.

Complément d'informations par la mairie

Préemption du Django :

Pour mettre en place une épicerie solidaire à ce jour la proposition a été refusé par les héritiers – le juge a donc été saisi pour estimer le bien.

Avant de vous souhaiter de bonne fêtes de fin d'années, je voudrais juste vous dire que comme d'autres communes c'est avec regret que la commune a annulé le village de Noël mais au nom du principe de précaution de santé public il ne nous semblait pas raisonnable de faire courir un risque aux évinos, e
Nous espérons que pleins d'autres manifestations pourront se tenir en 2022

Agenda

Distribution de friandises de Noël dans les écoles le jeudi 16 décembre. Au niveau de la distribution, nous ne pourrons être que 2 par rapport aux conditions dans les écoles, je ferais donc la distribution avec Mme Lefebvre.

Distribution de l'agenda prochainement avec un nouveau plan de la commune actualisée avec l'ajout des nouvelles résidences (Yourcenar, poètes...)

Séance levée à 20h45